

PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 25 mars 2025, à 19 h,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

Présents : Denis Landry, maire
Michel Haché, conseiller général
Suzanne Thériault, conseillère générale
Cathy Paulin, conseillère quartier 1
Etienne Cormier, conseiller quartier 2
Albert Lagacé, conseiller quartier 3
Danny Comeau, conseiller quartier 5
Louis LeBouthillier, conseiller quartier 6
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière
Jessica Thériault, adjointe administrative/greffière adjointe

Absente : Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4

1. Appel à l'ordre

Monsieur le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 01 et souhaite ensuite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Constatation du quorum

La directrice générale confirme qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est ensuite proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que l'ordre du jour soit adopté, tel que lu. Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-03-025

5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 février 2025

Il est proposé par le conseiller Michel Haché et appuyé par la conseillère Cathy Paulin, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 février 2025 soit adopté. Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-03-026

6. Affaires découlant du procès-verbal

La directrice générale présente le rapport des affaires découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 février 2025. Le rapport est annexé au procès-verbal.

7. Correspondance

Monsieur le maire demande aux membres du conseil si quelqu'un avait des questions ou des commentaires relativement à la correspondances reçues et envoyées. Le conseiller Albert Lagacé demande s'il serait possible de faire la lecture de la lettre reçue de la part de la ville de l'Île de Lamèque ayant pour sujet de remercier la Municipalité des Hautes-Terres et ses services d'incendie pour leur soutien pendant le feu majeur qui s'est produit dans leur municipalité récemment. La conseillère Cathy Paulin fait ensuite la lecture de la lettre en question. Le conseiller Michel Haché demande une explication sur le processus suivi pour le traitement de la correspondance reçue du public.

8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux

8.1. Rapport du comité plénier du 25 février 2025

La directrice générale présente le rapport du comité plénier du mardi 25 février 2025. Le rapport est annexé au procès-verbal.

8.2. Rapport du comité plénier du 13 mars 2025

La directrice générale présente le rapport du comité plénier du jeudi 13 mars 2025. Le rapport est annexé au procès-verbal.

8.3. Rapport du comité plénier du 18 mars 2025

La directrice générale présente le rapport du comité plénier du mardi 18 mars 2025. Le rapport est annexé au procès-verbal.

8.4. Déclaration de vacance de poste au sein du conseil municipal

CONSIDÉRANT QUE le conseiller du quartier 6, Louis LeBouthillier, n'a participé à aucune réunion ordinaire, ni à aucun comité plénier depuis le mardi 26 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Louis LeBouthillier n'a fourni aucune explication sur son absence ni au maire ni au bureau de la greffière, et n'a répondu à aucun courriel demandant de confirmer sa présence aux réunions du conseil;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Louis LeBouthillier s'absente donc sans explication ni permission du conseil depuis plus de 3 mois consécutifs;

ET CONSIDÉRANT QUE *la Loi sur la gouvernance locale* stipule à l'article 50(1) qu'une vacance survient, sauf en cas de maladie ou avec l'autorisation du conseil, lorsqu'un membre s'absente du gouvernement local pendant plus de deux mois consécutifs,

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseiller Danny Comeau,

QUE le conseil municipal déclare vacant le poste de conseiller du quartier 6 en raison de l'absence injustifiée et prolongée du conseiller Louis LeBouthillier, effectif dès maintenant.

Pour (5), contre (1), Adopté.

Résolution no 2025-03-027

Le conseiller Louis LeBouthillier quitte la salle à 19 h 25 pour la période du débat et du vote.

Suivant la résolution adoptée par le conseil, monsieur LeBouthillier décide de ne pas revenir dans la salle et quitte la réunion à 19 h 44.

8.5. Constitution en comité à huis clos en conformité avec l'article 6)a)iii) de l'arrêté procédural du conseil municipal concernant de l'information qui pourrait occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou une municipalité, ou qui pourrait compromettre des négociations en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord ou d'un contrat

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Michel Haché, que le conseil municipal se réunisse à huis clos conformément à l'article 6)a)iii) de l'arrêté procédural du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres. Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-03-028

Le conseil municipal et la directrice générale sortent de la salle de réunion et le huis clos débute à 19 h 46.

Discussion à huis clos selon l'article 6)a)iii) de l'arrêté T-01 Arrêté procédural du Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.

Les membres du conseil et la directrice générale reviennent dans la salle de réunion à 20 h 07.

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que le huis clos cesse. Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-03-029

Le huis clos cesse à 20 h 09.

8.6. Lecture intégrale de l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres

CONSIDÉRANT QUE la deuxième lecture du titre de l'arrêté a été faite lors de la réunion ordinaire du 25 février 2025;

La conseillère Cathy Paulin fait la lecture intégrale de l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.

Il est ensuite proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Michel Haché, que l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres, dont l'intégralité a été lu, soit adopté.

Pour (5), conseiller Danny Comeau absent de la salle au moment du vote, Adopté.

Résolution no 2025-03-030

Le conseiller Danny Comeau s'est absenté de la salle de réunion à 20 h 24.

8.7. Troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres

CONSIDÉRANT QUE la lecture intégrale de l'arrêté a été faite;

Le conseiller Albert Lagacé fait la troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres.

Il est ensuite proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, que l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

Pour (5), conseiller Danny Comeau absent de la salle au moment du vote, Adopté.

Résolution no 2025-03-031

8.8. Politique des ressources humaines

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que Municipalité des Hautes-Terres adopte la politique des ressources humaines, telle que présentée et que celle-ci entre en vigueur dès maintenant.

Pour (5), conseiller Danny Comeau absent de la salle au moment du vote, Adopté.

Le conseiller Danny Comeau revient dans la salle de réunion à 20 h 31.

8.9. Nomination des citoyens choisis pour le comité d'appel pour les lieux inesthétiques ou dangereux

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté lors de sa réunion ordinaire du 28 janvier 2025 une résolution pour la création d'un comité d'appel pour les lieux inesthétiques ou dangereux;

CONSIDÉRANT QU'UNE invitation a été partagée à la population afin de récolter des noms de citoyens intéressés à faire partis de ce comité dans le journal municipal du mois de mars et sur la page Facebook;

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour donner son nom pour le comité était le 14 mars et que les candidats ont été sélectionnés lors du comité plénier du mardi 18 mars 2025;

Il est proposé par la conseillère Cathy Paulin et appuyé par le conseiller Danny Comeau, que Monsieur Maurice Godin, Monsieur Anas Boukili Makhoukhi, ainsi que Monsieur Jean-Charles Chiasson, soient nommés à titre du membre du comité d'appel pour les lieux inesthétiques ou dangereux et se conforment aux exigences stipulées dans la résolution no 2025-01-003 concernant le comité. Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-03-033

8.10. Nomination de l'agente des arrêtés

ATTENDU QUE conformément à l'article 72 de la Loi sur la gouvernance locale, LN-B 2017, c. 18, le conseil peut nommer des agents chargés de l'exécution des arrêtés pour la Municipalité des Hautes-Terres et déterminer leur mandat;

ATTENDU QUE la Municipalité des Hautes-Terres obtient le service d'agent d'arrêté via Maritime Enforcement Service;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, d'ajouter Sylvie Robichaud en tant qu'agente chargée de l'exécution des arrêtés pour le gouvernement local.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'agent chargé de l'exécution des arrêtés (agent) est employé pour la préservation et le maintien de la paix publique. ET QUE les fonctions, pouvoirs, autorités et immunités de l'agent sont les suivants :

- a) L'agent a les pouvoirs définis à l'article 14(3) de la Loi sur la police, LN-B 1977, c P-9.2.
- b) L'agent a le devoir de faire respecter tous les arrêtés du Gouvernement local.

- c) L'agent a l'autorité légale d'enquêter sur les contraventions, d'effectuer des inspections, de pénétrer sur des biens-fonds, des bâtiments et autre structure, d'émettre des billets, de déposer des informations, de signifier des documents, d'émettre des demandes, des ordres et d'effectuer toutes les autres tâches et fonctions, conformément à tous les articles et règlements applicables de la Loi sur la gouvernance locale, LN-B 2017, c 18 et tel qu'établi par arrêtés.
- d) L'agent est autorisé à exercer sa discrétion dans le cadre de ses fonctions.
- e) L'agent est un fonctionnaire chargé de l'exécution de la loi et est protégé en vertu de la Loi sur la protection des personnes chargées de l'exécution de la loi, LRN-B 2011, c 210.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la nomination susmentionnée se poursuive tant que l'agente est employée ou retenue par le gouvernement local.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 02025-03-034

8.11. Rencontre de quartiers pour la mise à jour du plan stratégique

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté un plan stratégique rassemblant les priorités municipales pour 2024 à 2027;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a statué vouloir présenter une mise à jour aux personnes citoyennes de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Danny Comeau et appuyé par le conseiller Albert Lagacé, que des rencontres de quartier soient organisées à la fin avril et/ou au début mai, sur une période de deux à trois semaines, dans chacun des quartiers, pour un total de six (6) rencontres citoyennes, et que la population soit invitée à se présenter à l'une ou l'autre des rencontres. Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-03-035

8.12. Circulation sur la rue des Érables

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Albert Lagacé, que le conseil mandate la directrice générale à préparer et présenter une évaluation de la situation de circulation de la rue des Érables avec des options pour la modification de la signalisation et de la limite de vitesse. Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2025-03-036

9. Demandes de renseignements et annonces des membres du Conseil

Le conseiller Albert Lagacé désire féliciter l'administration pour le beau travail effectué avec le journal municipal. Le Maire profite de l'occasion pour féliciter le beau travail aussi pour la page Facebook et le site web de la municipalité.

Le conseiller Étienne Cormier indique la nouvelle enseigne devant l'Hôtel de ville est super belle. Il demande ensuite si l'ancienne sera retirée et si les arbres seront changés d'endroit pour augmenter la visibilité de la nouvelle enseigne. Il est confirmé que l'aménagement sera adapté.

Le conseiller Danny Comeau s'informe si des propriétés de la région de St-Sauveur se trouvent dans la liste pour les lieux inesthétiques ou dangereux, ainsi que du processus à suivre pour ajouter une propriété. La directrice générale invite les citoyens à déposer une requête à la municipalité.

La conseillère Suzanne Thériault demande le processus afin d'ajouter des traverses piétons dans la municipalité, principalement au niveau de la rue Chaleur et de l'école la Relève, dans le secteur de St-Isidore, savoir si la demande doit passer par le ministère des Transports et de l'Infrastructure.

La directrice générale profite de l'occasion pour mentionner la venue de trois nouveaux pompiers volontaires dans l'équipe. Un pompier junior, Alexi Landry, devient pompier volontaire adulte dans le Service d'incendie de Notre-Dame-des-Érables à partir du 1^{er} avril 2025. Deux nouveaux pompiers volontaires se joignent au Service d'incendie de St-Isidore, soit Zachary Duke, pompier volontaire adulte, et Samuel Brideau Cormier, en tant que pompier junior.

10. Présentations et interventions du public

Le présent item débute avec une présentation de Madame Jeannine Ange Towa, agente de projet CFA Acadie Nord-Est relativement à l'initiative Communauté Francophone Accueillante qui implique les municipalités de Caraquet, de Rivière-du-Nord et de la Municipalité des Hautes-Terres.

Les citoyens ont ensuite posé des questions sur différents sujets tels les rivières de la municipalité, des décisions du conseil lors de la réunion ordinaire du 25 février 2025, un suivi relativement au projet de l'école de St-Sauveur ainsi que des clarifications suite à l'item 8.4 de la présente réunion.

11. Ajournement

Le conseiller Étienne Cormier propose l'ajournement et la séance est levée à 21 h 25.


Denis Landry
Maire


Vanessa Haché Breau
Directrice générale/Greffière





ORDRE DU JOUR

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 25 mars 2025, à 19 h,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

1. Appel à l'ordre;
2. Constatation du quorum;
3. Déclaration de conflit d'intérêts;
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 février 2025;
6. Affaires découlant du procès-verbal;
7. Correspondance;
8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux;
 - 8.1. Rapport du comité plénier du 25 février 2025;
 - 8.2. Rapport du comité plénier du 13 mars 2025;
 - 8.3. Rapport du comité plénier du 18 mars 2025;
 - 8.4. Déclaration de vacance de poste au sein du conseil municipal;
 - 8.5. Constitution en comité à huis clos en conformité avec l'article 6)a)iii) de l'arrêté procédural du conseil municipal concernant de l'information qui pourrait occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou une municipalité, ou qui

... 2

pourrait compromettre des négociations en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord ou d'un contrat;

- 8.6. Lecture intégrale de l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres;
- 8.7. Troisième lecture du titre de l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres;
- 8.8. Politique des ressources humaines;
- 8.9. Nomination des citoyens choisis pour le comité d'appel pour les lieux inesthétiques ou dangereux;
- 8.10. Nomination de l'agente des arrêtés;
- 8.11. Rencontre de quartiers pour la mise à jour du plan stratégique;
- 8.12. Circulation sur la rue des Érables;
9. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil;
10. Présentations et interventions du public;
11. Ajournement.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 février 2025

- **Arrêté 2025-01 arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal**
Le conseil désire compléter tous les comités pléniers prévus à l'agenda avant de modifier l'article de l'arrêté procédural traitant de cette question, afin de mettre la procédure à jour. Les lectures subséquentes seront effectuées par la suite.
- **Répartition des fonds pour le plan FDCC 2024-2028**
Le plan a été fourni à la province.
- **Autres sujets ou questions :**
 - Le site web a été mis à jour avec les dernières versions des journaux municipaux.
 - La signalisation de la rue des Érables est à l'ordre du jour pour la réunion ordinaire de mars.
 - Le point de dépôt pour le recyclage des batteries dans le secteur de St-Isidore est installé à la Villa St-Isidore.



Liste de la correspondance reçue et envoyée de mars 2025

Correspondances reçues

Date reçue	Destinataires	Expéditeurs	Description
28-02-2025	C.C. Conseil municipal de la municipalité des Hautes-Terres	CSRPA	Ordre de se conformer (Samuel Doiron)
28-02-2025	C.C. Conseil municipal de la municipalité des Hautes-Terres	CSRPA	Ordre de se conformer (Audrey Thériault et Dina Thériault)
03-03-2025	Monsieur le Maire Denis Landry Conseiller de la Municipalité des Hautes-Terres	Ginette Lebreton	Demande d'information MHT
05-03-2025	C.C. Conseil municipal de la municipalité des Hautes-Terres	CSRPA	Ordre de se conformer (Alma (Khrystelle) Basque)
13-03-2025	Municipalité des Hautes-Terres	OMUNB	Évaluation de la capacité des collectivités à gérer les urgences
17-03-2025	Monsieur le Maire Denis Paulin	Bernard Savoie Maire de Lamèque	Remerciement soutien incendie du 13 mars 2025

Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

18-03-2025	Municipalité des Hautes-Terres	AFMNB-UMNB	Communiqué Budget 2024-2025
19-03-2025	Municipalité des Hautes-Terres	Fondation communautaire de la PA	Invitation
19-03-2025	Monsieur le Maire Denis Landry	Oxford Frozen Foods	Invitation

Correspondances envoyées

Date envoyée	Destinataires	Expéditeurs	Description
18-02-2025	Régions de la Bate-des-Chaleurs	Monsieur Denis Landry Maire	Appui au Congrès mondial acadien 2029
24-02-2025	Ville St-Isidore Inc.	Monsieur Denis Landry Maire	Appui projet Foyer de soins sans murs
24-02-2025	Origène Haché Association de logement et d'alimentaire de St-Isidore Inc.	Monsieur Denis Landry Maire	Appui projet de logement secteur St-Isidore
20-03-2025	Monsieur Louis LeBouthillier	Monsieur Denis Landry Maire	Déclaration de vacances de poste au sein du conseil municipal



HAUTES TERRES

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 25 FÉVRIER 2025

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulé le mardi 25 février 2025, à 18 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

Liste des présences et des absences	
Présents	Absents
Denis Landry, maire	Louis LeBouthillier, conseiller quartier 6
Michel Haché, conseiller général	
Suzanne Thériault, conseillère générale	
Cathy Paulin, conseillère quartier 1	
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	
Albert Lagacé, conseiller quartier 3	
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4	
Danny Comeau, conseiller quartier 5	
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière	
Jessica Thériault, adjointe admin./greffière adjointe	

Résumé de la réunion
Item 1 – Ouverture de la réunion
Monsieur le maire appelle à l'ordre et la réunion débute à 18 h. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes, explique le déroulement d'un comité plénier et lit ensuite l'ordre du jour.
Item 2 – Déclaration de conflit d'intérêt
Aucun conflit n'est déclaré.
Item 3 – Critères et grille d'évaluation des projets
La directrice générale présente la grille d'évaluation qu'elle a préparé à la suite du comité plénier du 18 février dernier. Les membres du conseil posent quelques questions sur le fonctionnement de la grille, par exemple sur comment le pointage a été attribué.

Item 4 – Répartition du financement pluriannuel du FDCC

La directrice générale présente une première évaluation des projets inclus dans la liste présentée lors de la réunion du comité plénier du 18 février dernier, avec la grille d'évaluation présentée à l'item précédent. Elle suggère que ces projets soient envoyés dans le plan des projets d'immobilisations financés par le FDCC 2024-208. La directrice informe ensuite le conseil que les projets de la liste pour le FDCC ne sont pas définitifs, qu'il peut toujours avoir modification en fonction de l'évolution des projets, et que le conseil sera appelé à approuver les projets au fur et à mesure qu'ils se concrétisent.

Item 5 – Préparation à la réunion ordinaire

Les membres du conseil sont confortables d'apporter la grille d'évaluation et la liste des projets pour le FDCC à la réunion ordinaire.

Item 6 – Clôture de la réunion

Monsieur le Maire clôture la réunion à 18 h 45.

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 13 MARS 2025

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulé le jeudi 13 mars 2025, à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

Liste des présences et des absences

Présents	Absents
Denis Landry, maire	Louis LeBouthillier, conseiller quartier 6
Michel Haché, conseiller général	
Suzanne Thériault, conseillère générale	
Cathy Paulin, conseillère quartier 1	
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	
Albert Lagacé, conseiller quartier 3	
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4	
Danny Comeau, conseiller quartier 5	
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière	
Jessica Thériault, adjointe admin./greffière adjointe	

Résumé de la réunion

Item 1 – Ouverture de la réunion

Monsieur le maire appelle à l'ordre et la réunion débute à 19 h 03. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes, explique le déroulement d'un comité plénier et lit ensuite l'ordre du jour.

Item 2 – Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun conflit n'est déclaré.

Item 3 – Ébauche de l'arrêté 2025-01 arrêté modifiant l'arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres

La directrice générale/greffière présente l'ébauche de l'arrêté. Les membres du Conseil donnent leurs commentaires et leurs suggestions qui sont pris en note par la directrice générale et la greffière adjointe. Les modifications suggérées seront apportées à l'ébauche et vérifiées par le conseil à une prochaine réunion en avril.

Page 1 sur 2

Item 4 – Ébauche de l'arrêté 2025-02 arrêté modifiant l'arrêté sur le code de déontologie des membres élus du conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres

La directrice générale/greffière présente l'ébauche de l'arrêté. Les membres du Conseil donnent leurs commentaires et leurs suggestions qui sont pris en note par la directrice générale et la greffière adjointe. Les modifications suggérées seront apportées à l'ébauche et l'arrêté pourra passer en lecture intégrale et 3^e lecture à la réunion ordinaire de mars.

Item 5 – Limite de vitesse et circulation sur la rue des Érables

La directrice générale/greffière présente le dossier aux membres du conseil qui débattent ensuite sur le sujet. Il est demandé à la directrice générale qu'une analyse de la situation, avec des estimations de coûts, soit apporté à la réunion ordinaire du 25 mars 2025.

Item 6 – Clôture de la réunion

Monsieur le Maire clôture la réunion à 20 h 52.

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 18 MARS 2025

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulée le mardi 18 mars 2025, à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

Liste des présences et des absences	
Présents	Absents
Denis Landry, maire	Louis LeBouthillier, conseiller quartier 6
Michel Haché, conseiller général	
Suzanne Thériault, conseillère générale	
Cathy Paulin, conseillère quartier 1	
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	
Albert Lagacé, conseiller quartier 3	
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4	
Danny Comeau, conseiller quartier 5	
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière	
Jessica Thériault, adjointe admin./greffière adjointe	

Résumé de la réunion
Item 1 – Ouverture de la réunion
Monsieur le maire appelle à l'ordre et la réunion débute à 19 h 02. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes, explique le déroulement d'un comité plénier et lit ensuite l'ordre du jour.
Item 2 – Déclaration de conflit d'intérêt
Aucun conflit n'est déclaré.
Item 3 – Sélection des citoyens pour le comité d'appel pour les lieux inesthétiques ou dangereux
La directrice générale présente les trois noms reçus pour remplir les trois sièges du comité d'appel. Les candidatures pourront être approuvées à la réunion ordinaire de mars.

Item 4 – Plan de réfection des rues municipales

La directrice générale fait une présentation des étapes réalisées et celles en cours. Les membres posent quelques questions. La directrice générale présentera le plan de réfection final à un prochain comité plénier.

Item 5 – Plan pour rencontre des quartiers pour le suivi de la planification stratégiques

Le conseil discute des options pour faire une mise à jour du plan stratégique avec la population et préfère faire une ronde de visites dans chaque quartier, étalée sur une période de deux semaines, à la fin avril ou début mai. Une résolution dans ce sens pourra être proposée à la prochaine réunion ordinaire.

Item 6 – Politique sur les appels d’offres et les achats

La directrice générale mentionne au conseil qu’une politique sur les appels d’offres et les achats est prête pour leur révision et les invite à la lire avant que celle-ci soit évaluée dans un prochain comité plénier.

Item 7 – Plan pour achat de camions de pompiers

La directrice générale présente le portrait d’achats de camions de pompier à long terme, et explique la situation actuelle, avec les besoins à combler au niveau de nouveaux camions. Le conseil pose de très bonnes questions qui vont alimenter la présentation du rapport final et des recommandations.

Item 8 – Clôture de la réunion

Monsieur le Maire clôture la réunion à 20 h 20.